

## CONSEIL MUNICIPAL du 9 septembre 2017

**Présents** : Sylvie BURLLOT - Christian PAILLOUX – Gérard GUITTARD – Julien ADAMI – Maïté BARBECOT - Maria SENECTAIRE – Arnaud LAPRA – Patrice LEBOUCHARD – Odile VELLETT – Jean-Luc MIOCHE - Thierry VALLEIX

**Excusés** : Marie-Paule CHAZAL (pouvoir Gérard GUITTARD)  
Guy GALLAIS (pouvoir Jean-Luc MIOCHE)  
Arlette GENDRONNEAU (pouvoir Arnaud LAPRA)  
Jacques MANDON (pouvoir Christian PAILLOUX)

Secrétaire de séance : Maria SENECTAIRE

### ORDRE DU JOUR

- 1 D.I.A
- 2 Péril Chadrat
- 3 Désignation délégués SIEG
- 4 Adhésion service retraite Centre de Gestion
- 5 Redevance France Telecom 2017 utilisation domaine public
- 6 Cocon 63
- 7 Jours de Lumière
- 8 Informations diverses

---

#### **1- DIA**

Christian réexplique la demande de DIA reçue par mail au vu de l'urgence de la situation.

Parcelle ZS 193 : chemin du pont de la pierre

La commune ne souhaite pas préempter.

#### **2- Péril Chadrat**

Il a été fait un point avec l'organisme de tutelle du propriétaire de la maison de chadrat concerné par un arrêté de péril. Ce logement est proposé à la communauté de communes dans le cadre du programme Habitat.

L'organisme ne souhaite pas effectuer les travaux de mise en sécurité de ce logement en péril. Par conséquent, une mise en demeure de lever ce péril leur a été formulée, et le délai a été fixé au 30/09/2017.

Parallèlement, des réunions avec différents bailleurs ont eu lieu, et nous sommes dans l'attente d'une proposition pour le 2 octobre.

A noter également, que la commune a reçu 2 demandes émanant de personnes privées pour acheter ce bien et les immeubles voisins.

#### **3- Désignation délégués SIEG**

Suite au changement de statuts du SIEG, nous devons procéder à la désignation d'un titulaire et d'un suppléant. Anciennement, Guy Gallais était désigné « titulaire » et Patrice Lebouchard « suppléant ».

Les 2 représentants ci-dessus nommés sont de nouveau reconduits comme délégués SIEG.

#### **4- Adhésion service retraite Centre de Gestion**

Depuis de nombreuses années, la commune adhère à ce service. Il s'agit d'une convention signée pour 3 ans, et elle arrive à échéance fin 2017. Le montant de l'adhésion est fixé à 100 € / an.

Au vu de l'âge de nos agents communaux et de son faible coût, la commune décide de souscrire à ce service pour l'accompagnement aux démarches de départ à la retraite des employés communaux.

## **5- Redevance France Telecom 2017 utilisation domaine public**

La commune doit délibérer pour valider l'utilisation du domaine public par France Télécom. Les montants ne sont pas fixés par la commune mais par l'organisme. Il convient de préciser que les tarifs subissent chaque année une légère baisse, mais sans délibération, nous ne pouvons percevoir cette redevance. Pour 2017, elle s'élève à 610,01 € (*pour rappel : 725,66 € pour 2016, 752,59 € en 2015*).

**Après délibération, le conseil vote à l'unanimité pour l'utilisation du domaine public par France Télécom.**

## **6- Cocon 63 n°2**

L'opération Cocon63 est renouvelée.

Cocon 1 : démarche collective innovante pour isoler les combles perdus des bâtiments publics.

Cocon 2 : même démarche collective pour isoler les combles perdus et les combles rampants des bâtiments publics.

Ce dispositif est mené par le conseil départemental du Puy-de-Dôme avec le soutien technique de l'Aduhme. Il s'agit d'une volonté de maîtrise de l'énergie sur le territoire pour encourager et accompagner les collectivités dans la réalisation de travaux de performance énergétique. Ce dispositif repose sur une obligation des économies d'énergie imposées aux vendeurs d'énergie (notamment de carburant).

Ce projet repose sur le principe d'un groupement de collectivités pour réaliser des travaux de maîtrise de l'énergie à moindre coût.

La commune de Saint Saturnin propose, dans ce cadre, d'étudier la faisabilité de travaux d'isolation des combles sous rampants de la mairie et des deux ailes (anciennes écoles devenues bureaux, locaux associatifs et médiathèque). La décision définitive de mener les travaux ne sera prise qu'après diagnostic et montage financier.

**Après délibération, le conseil vote à l'unanimité pour l'adhésion à ce groupement.**

*Octobre 2017* : lancement des marchés de diagnostic, lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour trouver le partenaire obligé.

*Décembre 2017 à mars 2018* : réalisation des diagnostics, choix du partenaire, recherche des subventions.

*Avril 2018* : remise aux collectivités des données techniques et financières.

*Fin 1<sup>er</sup> semestre 2018* : délibération des collectivités pour le choix définitif des travaux à réaliser.

*2<sup>nd</sup> semestre 2018 et 1<sup>er</sup> semestre 2019* : réalisation des travaux.

## **7- Jours de Lumière**

Un point avec les organisateurs (AMOS) a été fait récemment. Une réunion d'information à l'attention des riverains est prévue le samedi 16 septembre à 11 h à la Grange de Mai.

Il est rappelé que dans le cadre de l'Etat d'Urgence et pour la sécurité de la population, lors d'une manifestation de cette ampleur, la circulation automobile est incompatible avec un nombre élevé de piétons. Par conséquent, la circulation sera interdite sur la rue principale les samedi 23/09 et dimanche 24/09 de 10h à 19h. Des macarons de différentes couleurs, pour circulation et stationnement, seront distribués aux habitants de la commune.

A cette occasion, le Bistrot d'Ici demande à la commune l'autorisation d'installer son tube (fourgon) sur la place de l'Ormeau pendant la durée de la manifestation. Les membres du conseil municipal acceptent cette demande (une abstention).

## **8- Informations diverses**

### a) Démarche de reconnaissance de catastrophe naturelle

La demande a été enregistrée par la préfecture. Nous sommes dans l'attente de la réponse qui peut prendre plusieurs mois. Il convient néanmoins d'informer les administrés victimes des orages du 8 juillet dernier que cette démarche est en cours.

- b) Accident/chute branche : suite à l'accident dont a été victime un parent d'élève (chute d'une branche d'arbre), il a été relevé que la force du vent étant supérieure à 100 kms / heure, l'accident est qualifié en « cas de force majeure ». Par conséquent, la commune est exonérée de la responsabilité.
- c) PLUi : une réunion en présence d'Antoine Desforges est prévue à St Amant (Salle Chabanne) autour de la question du PLUi. Initialement prévue le 21/09, elle est finalement reportée au mercredi 27/09 à 20 h.
- d) Reprise de la pisciculture : le projet de reprise suit son cours. Il s'agit de reprendre l'activité ainsi que de créer une entreprise de transformation des produits pouvant conduire à l'embauche de 8 à 9 personnes.
- e) Ushuaïa TV : un reportage sur le parc des volcans d'Auvergne sera diffusé sur la chaîne Ushuaïa TV le 25/09/2017, une partie du film a été tournée à St Saturnin, sur la question du patrimoine et de l'architecture. Ce film sera présenté à l'occasion des 40 ans du Parc des Volcans.
- f) Chaîne allemande ZDF : interview de Christian la semaine dernière pour un reportage autour des Plus Beaux Villages de France. La date de la diffusion est encore inconnue.  
Christian rappelle d'ailleurs le décès cet été de l'ancien maire de Jettenbach, Alfons Obermaier. Des fleurs ont été livrées et une délégation d'habitants a pu se rendre aux funérailles.
- g) Bulletin municipal : la distribution est prévue dans la prochaine quinzaine. Quelques modifications sont encore possibles (Mutuelle de Village notamment et réactualisation de certains articles).
- h) Réunion mi-mandat : la date est fixée au samedi 18 novembre 10h/12h à la Grange de Mai.  
Une trame de travail sera transmise à chaque élu pour présenter le travail réalisé dans chaque commission, de type « avant/après ».
- i) AVAP/PLU : Sylvie travaille sur la rédaction de la partie urbanisme / logement pour la mise en ligne des deux documents sur le site Internet de la commune.
- j) Rentrée scolaire 2017-2018 : retour de la semaine de 4 jours. Cela a été possible avec le soutien du CLSH. Le CLSH est désormais ouvert le mercredi toute la journée, le premier mercredi 27 enfants l'ont fréquenté le matin et 8 l'après-midi.  
Pour cette année, nous comptons 149 enfants scolarisés à l'école de la Monne.  
Des vidéoprojecteurs ont été installés et d'autres le seront prochainement afin que toutes les classes soient équipées.  
Julien précise que les travaux dans la cour de l'école sont terminés, mais que la subvention ruralité demandée n'a pas été accordée. Il existe un problème de reconnaissance de l'entité SIVOS, la subvention ne pouvant être accordée qu'à une collectivité. Julien demande s'il est possible de faire face à ce problème « juridique ».
- k) Cour Riou/Cabourg (espace en continuité de la cour de l'école) : les aménagements de l'espace communal ont été réalisés par les employés communaux.
- l) Arbre de la place de l'ormeau : Gérard précise qu'un nouvel ormeau sera planté à la Sainte-Catherine.
- m) Concours départemental du fleurissement et du cadre de vie : la 1<sup>ère</sup> visite a eu lieu le 18 juillet dernier et a permis à notre village d'être sélectionné avec 16 autres communes pour concourir à la 1<sup>ère</sup> fleur du label « Villes et villages fleuris ». Le résultat final est prévu pour fin novembre.

- n) Local sous la brocante : Gérard précise que les travaux de plomberie et d'électricité sont terminés, la peinture devrait l'être pour la fin du mois. Cela nous permettra alors de rechercher un locataire pour l'occuper.
- o) Poubelles : il a été demandé aux élus de redistribuer des courriers concernant des poubelles « oubliées » sur la voie publique après le passage des éboueurs. Plusieurs d'entre elles ont été récupérées et personne ne les a réclamées.
- p) Comité Inter-Centres de Secours : Odile représentera la commune le 17/09 à 9h à cette réunion. A l'ordre du jour : embauches et titularisations entre autres.
- q) Chauffage locaux : Sylvie rappelle qu'il est important de vérifier les radiateurs de certains locaux (et notamment la médiathèque) avant la mise en chauffe par notre prestataire. En effet, certains radiateurs restent froids tout l'hiver.
- r) Marché : Odile propose la création d'un marché le samedi matin sur la place de la mairie. Il est prévu de rencontrer les commerçants de la commune pour envisager ensemble ce projet : boucher, poissonnier, épicerie, maraicher, boulanger, produits locaux (C. Bongain, P. Duquet...).
- s) Dossiers DETR et FIC : les différentes demandes de subventions, notamment pour le mobilier urbain, n'ont toujours pas reçues de réponses. Il en va de même du dossier concernant l'accessibilité, dossier toujours entre les mains de l'Architecte des Bâtiments de France, depuis plusieurs mois.
- t) Place de la mairie : quelques travaux de jardinage entre la rue de Rochemanie et l'office de tourisme. Il est rappelé que le stationnement est toujours difficile puisqu'il est pris par les touristes. Des panneaux « 200 m » sont attendus pour orienter le stationnement des touristes sur la place des Razes. Nous avons également récupéré 2 jardinières en béton pour masquer le zébra de stationnement du bus, étant donné que le coût de l'effacement du marquage au sol est très élevé.
- u) Extincteurs : Patrice nous informe d'un changement de fournisseurs. Il s'agit dorénavant de l'entreprise SEBI. Des propositions tarifaires pour les blocs alarmes s'élèvent à 99 €. Il est également urgent de faire ces contrôles rapidement, car ils n'ont pas été faits depuis de nombreuses années. Patrice attend d'autres devis avant commande.

*Séance levée à 11 h 30*